



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception Dossier complet le Fo 91 13 PO134 05/04/2013 Défrichement partiel la construction in dividuelle 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire 2.1 Personne physique GARCIA Nom Prénom 2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et audité de la personne habilitée à représenter la personne morale Forme juridique Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1 OK 3: Rubitque(s) applicable(s) du tableou des seuls et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondent divinoisi. N° de rubrique et sous rubrique Caractéristiques du projet au regard des seulis et critères de la rubrique de 500 m² maximum afin de construire une maison individuelle.
184 m² d'emprise au sol. 4. Cordete l'aliques générales du projet. Dolvent être annexées au présent formulaire les plèces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire Defrichement de 500 m² sur terrouin constructible peuplé essentiellement de petits obbustice et quelques chères

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

### 4.2 Objectifs du projet

Construction d'une maison individualle de plein pied

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La construction de la maison durera I on et demi, elle necessitera un terrassement avoit commencement du gros occurre

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

il n'y a pas de phase d'exploitation pour le défichement la phase d'exploitation concernera la maison prisera à usage d'habitation

dossier(s) d'autorisation(s).	ilive de l'Etat compétente en matiè			
- autoroation	de défichement not de construire.	ECEDONE	م هـ	almora
Que partico				
	re d'autorisation de formulaire est remp			
	rojet et superficie globale (asslette) de l'o			
	eurs caractéristiques	perdilon - precise		eur eur
emprise au sol		الا	34 m2	<u> </u>
6				
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques' Lon Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d); l	Section Sections		
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d). Point de départ : Lon	Section Sections	n) et b), 32°; 4	17° ef 42°:
Adresse et commune(s) d'implantation Impacce de Calvac à Vimes	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), le Point de départ : Lon Point d'arrivée ; Lon Communes traversées :	8°, 10°, 18°, 28° c	i) et b), 32°; 4 " Lat	17° ef 42°:
Adresse et commune(s) d'implantation Impace de Calvec à Vimes 7 S'agit-il d'une modification/extens	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d); le Point de départ : Lon Point d'arrivée ; Lon Communes traversées :	8°, 10°, 18°, 28° c	i) et b), 32°; 4 " Lat	17° ef 42°:
Adresse et commune(s) d'implantation Impacce de Calvac à Nîmec  7 S'agit-il d'une modification/extens 4.7.1 Si oul, cette installation ou cet	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), le Point de départ : Lon Point d'arrivée ; Lon Communes traversées : lon d'une installation ou d'un ouvrage e ouvrage q-1-II fait l'objet d'une étude d	8°, 10°, 18°, 28° c	1) et b), 32°; 4 " Lat, " Lat	17° ef 42°:
Adresse et commune(s) d'implantation Impacce de Calvac à Nîmec  1.7 S'agit-il d'une modification/extens 4.7.1 Si oul, cette installation ou cet 4.7.2 Si oul, à quelle date a-t-il été c	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d); le Point de départ : Lon Point d'arrivée ; Lon Communes traversées : lon d'une installation ou d'un ouvrage e ouvrage a-t-Il fait l'objet d'une étude d'autorisé ?	8°, 10°, 18°, 28° c	oul (Oul	17° et 42°:
Adresse et commune(s) d'implantation Impacce de Calvac à Nîmec  1.7 S'agit-il d'une modification/extens 4.7.1 Si oul, cette installation ou cet 4.7.2 Si oul, à quelle date a-t-il été c	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d); le Point de départ : Lon Point d'arrivée ; Lon Communes traversées : lon d'une installation ou d'un ouvrage e ouvrage a-t-ll fait l'objet d'une étude d'autorisé ?	8°, 10°, 18°, 28° c	1) et b), 32°; 4 " Lat, " Lat	17° et 42°:
Adresse et commune(s) d'implantation Impacce de Calvac a Nîmec  1.7 S'agit-il d'une modification/extens 4.7.1 Si ovi, cette installation ou cet 4.7.2 Si ovi, à quelle date a-t-il été c	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d); le Point de départ : Lon Point d'arrivée ; Lon Communes traversées : lon d'une installation ou d'un ouvrage e ouvrage a-t-ll fait l'objet d'une étude d'autorisé ?	8°, 10°, 18°, 28° c	oul (Oul	17° et 42°:
Adresse et commune(s) d'implantation Impacce de Calvac a Nîmec  1.7 S'agit-il d'une modification/extens 4.7.1 Si ovi, cette installation ou cet 4.7.2 Si ovi, à quelle date a-t-il été c	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d); le Point de départ : Lon Point d'arrivée ; Lon Communes traversées : lon d'une installation ou d'un ouvrage e ouvrage a-t-ll fait l'objet d'une étude d'autorisé ?	8°, 10°, 18°, 28° c	oul (Oul	17° et 42°:

Pour l'outre-mer, voir notice explicative



5.8	endbil	ilê ew	honnementale de la zone d'implantation envisagée
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des so	ls sur l	e liev c	le Voire projet ?
			porcelle est vaquoite
	cupat	ion des	odnisme (ensemble des documents d'urbanisme <b>Oui X Non</b>
SI oui, Intitulé et date	PLi	2	18/09/2012.
d'approbation : Précisez le  ou les règlements applicables à la zone du projet	R	Eylar	18/09/2012. nest zone N3 du PLU
		lagreur (	
environnementale?	ou les	docun	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau sulvant http://www.developpement-	, par to	ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il ;	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type 1 ou 11 (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de		X	
protection de blotope?			S. S.
		·-/	
en zone de montagne?		ľΧ	
sur le territoire d'une commune littorale?		X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc		×	
naturel régional ?			
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?		X	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		×	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	×	<b>15</b>	a pprodue:
si oul, est-li prescrit ou approuvé?			
dans un site ou sur des sols pollués?		×	
dans une zone de répartition des eaux ?		Ø	V. Company of the second secon
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		×	
dans un site inscrit ou classé?		×	
Le projet se situe-1-11, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un sife Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		M	

#### 6. Caractéristiques de l'Impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

# 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoit les incidences sulvantes ? Veuillez compléter le tableau suivant ::

Dom <b>al</b> nes d	e l'environnement :	Oul	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommatrement l'impact potentiel
	engendre-1-11 des prélèvements d'eau ?		×	
	impliquera: i-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
	est-II excédentaire en matériaux ?		×	
	est-II déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-II les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		¥	
Milleu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités		×	
2	écologiques ? est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	

	<del></del>			_
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		M	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-II des risques sanitaires ? Est-II concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de volsinage	Est-Il source de bruit ? Est-Il concerné par des nuisances sonores ?		M	
	Engendre-t-II des odeurs ? Est-II concerné par		X	
	des nuisances olfactives ?  Engendre-f-il des vibrations ?			
	Est-II concerné par des vibrations ?	[]	X	

	<del></del>	 -	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions Jumineuses ?	X	
	Engendre-1-11 des rejets polluants dans 1'air.?	×	
Politions	Engendre-1-11 des rejets hydrauliques ? Si out, dans quel milleu ?	Ŕ	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×	
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	×	
vie / Population	Engendre-t-ll des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	×	

	2 Les incidence	es du projet identi	flées qui à 1 son	l-elles suscentik	oles d'être cumu	lées avec d'autre	es projets connus ?
0	ui Non	Si oui, déci	ivez lesquelles :				
10							
) (							

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-éveluellen (facultelli)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il dévrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous persons que la construction de notre maison ne necessite pas une étude d'impact. Plusieurs terrains voisins sont occupés por des maisons.

L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urpanisme s'Il existe) ;  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;  Un plan du projet qui pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°; 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire seion les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan deva préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;  12 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire  (euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes fointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le parties auxquelles ellés se rattachent	Objet		
Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proché et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessalre selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;  L'Autres annexes volontairement transmises par le maître d'auvrage ou pétitionnaire.  Pouillez complétet le tableau ci-joint en indiquant les annexes fointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le parties auxquelles elles se rattachent.	네트를 보고 하는 어느 아니까 이번에 대답하다는 항상에 되었다. 그는 이번에 하는 이번에 아니는 이번에 하는 그는 사람들이 되었다.		
d'extraits carlographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire seion les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;  2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire  (euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le parties auxquelles elles se rattachent	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire.» - non	publiée ;	
de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;  2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'auvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le arties auxquelles elles se rattachent.		peut stagir	
18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;  Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;  2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le arties auxquelles elles se rattachent	de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proché et l'autre de le sit	e des prises uer dans le	
32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;  2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le arties auxquelles elles se rattachent		d), 8°, 10°,	
euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le arties auxquelles elles se rattachent			1
	32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de phot aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise en et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les ca d'eau et cours d'eau ;	os tre 1/2 000	
	32°, 41° et 42°: plan des abords du projet [100 mètres au minimum] pouvant prendre la forme de phot aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise en et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les ca d'eau et cours d'eau;  2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation arties auxquelles elles se rattachent	os tre 1/2 000 naux, plans	le
	32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de phot aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise en et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les ca d'eau et cours d'eau ;  2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'auvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation arties auxquelles elles se rattachent	os tre 1/2 000 naux, plans	le
	32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de phot aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise en et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les ca d'eau et cours d'eau ;  2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'auvrage ou pétitionnaire en line de les cauxilles compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation arties auxquelles elles se rattachent.	os tre 1/2 000 naux, plans	le
	32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de phot aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise en et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les ca d'eau et cours d'eau ;  2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'auvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation arties auxquelles elles se rattachent.	os tre 1/2 000 naux, plans	le
	32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de phot aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise en et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les ca d'eau et cours d'eau ;  2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'auvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation arties auxquelles elles se rattachent	os tre 1/2 000 naux, plans	le
	32°, 41° et 42°; plan des abords du projet [100 mètres au minimum] pouvant prendre la forme de phot aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise en et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les ca d'eau et cours d'eau;  2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation arties auxquelles elles se rattachent	os tre 1/2 000 naux, plans	
	32°, 41° et 42°: plan des abords du projet [100 mètres au minimum] pouvant prendre la forme de phot aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise en et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les ca d'eau et cours d'eau;  2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire le uillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation arties auxquelles elles se rattachent	os tre 1/2 000 naux, plans	

	-01				
					2.00
Je certifie sur l'honneur l'exactif		ement et standture	3		
Faità Nîmes			23/3/13	3	
Signature	and the second s				